

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2010

Nombre de membres :

En exercice 15

L'an deux mil dix, le 12 janvier 2010 à 20 heures 30, le conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans ce lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur GAILLOT Jean-Paul

Date de la convocation : 06/01/2010

Présents : GAILLOT J-P, BOURSIQUOT Gérard, CHAUVEL Pierrick, PENICHON Jean-Frédéric, DEBOIS Eric, HILLAIRET Nadine, LEFEBVRE DE LATTRE Elisabeth, OCTEAU Laurent, LUTARD Jacques, ROLLAND Jérôme, CHEVREAU Dominique.

Absents : CREUSOT Martial, TEXIER Nicolas, BADUFLE Guy, DEROSIER Jean-Pierre

A été nommé secrétaire : M. LUTARD Jacques

Tour cycliste Féminin

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur Jacky DURAND, Président du TOUR CYCLISTE FEMININ, qui est à la recherche de villes étapes (départ ou arrivée) pour le 11^{ème} édition du Tour Cycliste Féminin de la Charente-Maritime qui se déroulera les 31 juillet et le 1^{er} Août 2010. Cette épreuve est inscrite au calendrier Nationale et sera la 10^{ème} manche de la Coupe de France des clubs de division nationale. Cette animation pourrait apporter de l'animation et faire parler de la commune.

Avant de prendre une décision, le conseil municipal, à l'unanimité souhaite obtenir plus d'informations sur :

- 1- Le montant exact du prix de la manifestation
- 2- L'impact sur la population communale et intercommunale
- 3- Déroulement de la journée (arrêtés de circulation à prévoir)

Location Près marais Saint-Hippolyte

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

Monsieur le Maire rappelle que les près du marais de Saint-Hippolyte étaient loués à Monsieur FILLON et que celui- a arrêté en décembre 2008.

Mme ROLLAND Jérôme a repris cette location à compter de 2009.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante que vu l'état de la parcelle laissée par Monsieur FILLON et les travaux effectués par Monsieur ROLLAND pour la remise en état et le manque à gagner. A à titre exceptionnel, il serait convenable d'accorder la gratuité pour cette année uniquement à Monsieur ROLLAND Jérôme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (Monsieur ROLLAND Jérôme ne prenant pas part au vote) :

- Accepte la gratuité de la location du près marais St-Hippolyte qui devait être facturé à Monsieur ROLLAND Jérôme, au lieu de Monsieur FILLON.
- Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au présent dossier.

Contrat de prestations de service pour le site Internet. Réseau des communes

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante :

Suite à une modification pécuniaire importante dans les clauses du contrat qui nous lie avec le réseau des communes, le conseil municipal décide de ne pas renouveler son adhésion. A partir de l'échéance du 20 janvier 2010. Ce qui entrainera automatiquement une rupture du contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Refuse** la proposition du nouveau contrat réseau des communes.
- **Donne** tout pouvoir au maire pour signer tout document afférent au dossier

Rapport commission BUDGET

Après lecture des documents comptables concernant le bilan de l'année 2009 et afin de préparer l'orientation budgétaire 2010, le conseil municipal décide d'optimiser au mieux les opérations à réaliser pour l'année 2010, à savoir :

- 1- Réfection partielle du parcours de santé du lac.
- 2- Aménagement du terrain en pointe (Côté cimetièrè)
- 3- L'enfouissement des réseaux
- 4- Nettoyage des abords de la salle des fêtes

Le résultat de la balance 2009 (avec reports N-1) est le suivant : excédent de fonctionnement dégagé
Est de **475 314.92 €**

Comparatifs 2008 et 2009

BALANCE 2008 Résultats	BALANCE 2009
501 592.68€	475 314 .92 €

Constat : une différence négative de 26 602.76 €.

A prévoir pour les subventions :

Aucune subvention supplémentaire - Excepté ADMR Pont l'Abbé. Pour l'ADMR de Saint-Porchaire ?

Maintenance informatique école

Afin de palier au désengagement de l'académie concernant la suppression du poste de maintenance informatique scolaire. Le conseil envisage dans un premier temps de contacter une entreprise privée, qui sera réglée à chaque prestation sollicitée.

Ensuite, dans un deuxième temps, avec des bases concrètes, il pourra être éventuellement établi un contrat de maintenance annuel.

INFORMATIONS DIVERSES :

Barrières de Dégel : Monsieur le maire et le conseil municipal à l'unanimité décident de procéder à la mise en de barrières de dégel à la prairie afin de préserver les chemins communaux. Cette mesure sera effective dès le 13 janvier 2010. Un arrêté Municipal temporaire de circulation sera mis en place.

Salle des archives. Prévoir une bonne aération suffisante, prévoir un chauffage éventuellement (contacter les archives départementales, afin de respecter les consignes).

- 1- **Compostage** : suite à la décision prise au sein de la communauté de communes, il sera proposé à chaque particulier, un composteur individuel à prix réduit.
- 2- **Vitesse des voitures** : contrôle réalisé dans le bourg le 27 août 2009 ;
La Vallée - Saint-Hippolyte, soit 55 KM/H
L'Houmée 27 août 2009 BORDS – BEURLAY : 70.6 KM/H
Période du 27 août 2009 au 15 septembre 2009 BEURLAY-BORDS : 69.5 KM/H
- 3- **Lycée CHADIGNAC** : incitation pour le désherbage naturel.
- 4- **Heures de ménage école** : Voir avec Mme CHEVREAU Corinne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 55